

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Droit, politique et sociétés

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Le champ *Droit, politique et sociétés* de l'Université de Haute-Alsace (UHA) est porté par la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques (FSESJ) et l'institut universitaire de technologie (IUT) de Colmar. Il regroupe 11 formations de licence et de master couvrant au total 19 parcours.

Les licences sont au nombre de quatre (*Droit, Administration économique et sociale - AES -*, *Histoire, Science politique*). La licence *Histoire* comporte trois parcours : *Patrimoine, Enseignements, Communication et multimédia*, ce dernier parcours étant limité à la troisième année de licence (L3). La licence *Science politique*, auparavant portée sous forme de parcours par la licence *AES*, est une création.

S'y ajoutent une licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier*, et une LP *Conseils en assurances et services financiers*.

L'offre de master réunit 5 formations comprenant au total 16 parcours : *Droit ; Innovation, entreprise et société ; Economie et société*, dont l'intitulé ne figure plus dans la nomenclature des masters ; *Information et communication, Communication et édition numérique - CEN -* (dont le parcours *Communication scientifique* est co-accrédité avec l'Université de Strasbourg - UNISTRA) qui est inscrit à titre secondaire dans le champ *Numérique et industrie du futur ; Histoire, civilisation et patrimoine*.

Le master *Droit et management*, ne figurant plus dans la nomenclature des masters, adopte l'intitulé de *Innovation, entreprise et société*. Et le master *Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe* disparaît de l'offre car son renouvellement n'est pas demandé.

Enfin, la fiche de l'architecture de l'offre de formation du champ (fiche projet) mentionne un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières juridiques*, un diplôme d'université (DU) *Projet orientation solidarité*, un DU de *préparation aux concours administratifs*, et un DU de *préparation aux concours d'entrée des IEP*. Ces formations, non soumises à l'accréditation, sont exclues du rapport.

L'offre de formation s'adosse à quatre laboratoires de recherche. Deux d'entre eux sont des équipes d'accueil rattachées à l'UHA (CERDACC [Centre Européen en de Recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes] et CRESAT [Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques]). Les deux autres sont des unités mixtes de recherche UNISTRA-CNRS (SAGE [Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe] et ARCHIMEDE [Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée - Europe]).

Deux écoles doctorales (ED), partagées entre l'UHA et l'UNISTRA, permettent aux titulaires de master de poursuivre leur formation doctorale. Il s'agit de l'ED *Droit, science politique, histoire* et de l'ED *Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes*.

Le champ est l'un des cinq champs de formations de l'UHA. Ses formations sont dispensées sur les sites de la FESJ (Mulhouse, campus Fonderie) et de l'IUT de Colmar (campus du Grillenbreit).

Avis sur la cohérence du champ

Les objectifs du champ *Droit, politique et sociétés* évoluent par rapport à ceux qui étaient présentés dans le dossier d'évaluation. Désormais, la volonté mise en avant est de s'affranchir d'une structuration par filière et par discipline au profit d'une approche transversale par axe et décroisée. Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs académiques sur la société, ses acteurs et ses institutions, ainsi que sur la circulation de l'information entre eux. Le périmètre du champ, quoique largement défini, ne couvre pas l'ensemble des formations dispensées par les deux entités qui le portent, à savoir la FESJ et l'IUT de Colmar.

Cette approche renouvelée permet au champ de justifier une certaine cohérence entre des formations qui touchent aussi bien au droit, qu'à l'histoire, à l'AES, à la science politique, à l'information et à la communication. Toutefois, elle convainc difficilement de la pertinence du rattachement des LP *Métiers de l'immobilier* et *Conseils en assurance et services financiers*. De même, les filières traditionnelles que sont le droit, l'AES et l'histoire ont leur propre licence et, pour le droit et l'information et communication, leur propre master, ce qui contredit l'argument du décloisonnement. Inversement, le décloisonnement justifie parfois des rattachements artificiels, ainsi que l'illustre le parcours L3 *Communication et multimédia* dans la licence *Histoire*.

Le champ est dans l'ensemble complémentaire aux autres champs de l'établissement. Le master *Innovation, entreprise et société*, qui succède au master *Droit et management* bénéficie d'un double rattachement avec le champ *Gestion*. Il demeure que le maintien de cette formation dans le champ *Droit, politique et sociétés* n'est pas justifié par ses deux parcours *Responsabilité sociale et environnementale* et *Management des projets éco-responsables* dont le contenu concerne essentiellement la gestion. De même, le master *Information et communication*, aux parcours orientés sur les usages numériques et la communication scientifique, relève logiquement du champ *Numérique et industrie du futur*. Il est à noter que ces deux points figuraient déjà dans le rapport d'évaluation et n'ont donc pas été pris en compte dans la nouvelle offre.

Grâce aux quatre laboratoires susmentionnés (CERDACC et CRESAT - UHA -, SAGE et ARCHIMEDE - UNISTRA -), le champ *Droit, politique et sociétés* profite d'un environnement recherche riche. La recherche constitue d'ailleurs un instrument pédagogique utilisé couramment dans les licences (par exemple, méthodologie documentaire), licences professionnelles (par exemple, méthodologie mémoire) et masters du champ (apprentissage de la recherche, journées d'études, mémoire, publications sur cyber-revue...).

L'environnement socio-économique et culturel favorable est bien exploité par le champ qui bénéficie de liens importants avec le monde professionnel (intervenants professionnels, conseils de perfectionnement, stages...) et les institutions publiques et privées locales (visites d'entreprises, taxe d'apprentissage...). Il s'accroîtra vraisemblablement avec l'ouverture prochaine du Pôle numérique Alsace « KMØ » à proximité du Campus Fonderie.

La stratégie de l'établissement repose sur quatre objectifs. Certains se retrouvent déjà pleinement dans l'offre comme l'objectif visant à resserrer les liens entre la formation et la recherche, ou celui tendant à améliorer la réussite étudiante par des dispositifs pédagogiques transversaux (langues, outils numériques, pratiques collaboratives...). D'autres reposent sur les actions qui seront mises en œuvre à l'avenir par l'établissement à destination des enseignants-chercheurs (formation obligatoire des nouveaux enseignants-chercheurs, formation au numérique et aux pédagogies alternatives...) et tendent à modifier, non pas tant la structure de l'offre de formation, que la manière d'enseigner. Enfin, l'un des objectifs stratégiques de l'établissement réside dans l'amélioration de la lisibilité et de la visibilité de l'offre de formation à la fois pour les étudiants et pour l'extérieur, afin de favoriser l'insertion professionnelle et resserrer les liens entre la formation initiale, la formation par apprentissage et la formation continue. En l'état, la nouvelle offre est apte à servir ces différentes ambitions.

Depuis la précédente évaluation, l'offre a évolué spontanément, notamment pour se conformer à la nouvelle nomenclature. Par exemple, le master *Economie et société* devient *Economie sociale et solidaire* (dans la fiche projet de la mention, pas dans celle du champ), et le master *Histoire, métiers de la culture* prend l'intitulé *Histoire, civilisations et patrimoine*.

Les recommandations formulées par le Hcéres ont également donné lieu à modifications. Ainsi, la création d'une licence *Science politique* permet à la licence *AES* de n'avoir plus qu'un seul parcours et rompt avec la spécialisation trop marquée de la L3. La L3 *Communication et multimédia*, qui était suspendue, se trouve rattachée à la licence *Histoire*, ce qui marque un progrès somme toute relatif car le lien entre les deux disciplines est difficile à appréhender. Le master *Droit et management* devient *Innovation, entreprise et société* et bénéficie d'un double rattachement au champ *Gestion*, ce qui assoit sa cohérence. Ce diplôme fait état d'évolutions intéressantes telles que son adossement au CRESAT, le renforcement de son équipe pédagogique universitaire (60 % des cours demeurent néanmoins dispensés par des praticiens), le bénéfice d'une convention conclue entre l'UHA et le CNAM comportant un volet consacré aux formations liées au développement durable, et la conclusion de conventions en vue de délocaliser la formation à l'étranger (Casablanca, Yamoussoukro). Au demeurant, certaines évolutions paraissent maladroites. Ainsi, le maintien d'un parcours *Droit et management* en première année (dont on ne sait s'il est doublé d'un parcours *Eco-Responsable* mentionné au sein de la fiche projet, et non en première page) risque d'induire les étudiants en erreur, notamment sur l'équivalence de cette première année de master (M1) à un M1 de droit.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le schéma de l'offre de formation montre une architecture globale reposant sur des filières clairement identifiées, dans laquelle les passerelles se trouvent essentiellement en licence. La spécialisation se réalise progressivement à ce niveau, l'offre de master étant strictement tubulaire. La sélection se fait à l'entrée du M1, sauf pour le master *Droit* dans lequel elle est maintenue au niveau de la seconde année de master.

Le dossier indique qu'aucun dispositif n'a été formalisé pour coordonner la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques. Il considère qu'elle se fait naturellement. De fait, des enseignements sont mutualisés entre la licence *Science politique*, d'une part, et les licences *AES* et *Histoire*, d'autre part. Mais ce sont les seules mutualisations entre formations du champ. Pour le reste, les mutualisations concernent des parcours au sein d'un même diplôme, ou bien des cours mutualisés avec des formations hors champ (master *Innovation, entreprise et société* qui revendique des cours mutualisés avec le master *Entrepreneuriat et management de projets*, licence *Histoire*, dont le parcours *Métiers de l'enseignement* puise des cours dans la licence *Sciences de l'éducation*).

L'évaluation des formations se fait par l'intermédiaire d'un questionnaire établi sur consultation des étudiants par l'UHA en 2014-2015 et appelé à être régulièrement adapté. Tous les diplômés du champ y recourent, certains complétant le dispositif par des modalités d'évaluation propres (LP). Les anciens diplômés sont souvent associés au fonctionnement des conseils de perfectionnement qui sont mentionnés dans chaque fiche projet.

L'établissement met en place une démarche qualité qui lui a permis d'être certifié ISO 50001 en 2017. Le questionnaire adressé aux étudiants et élaboré avec leur collaboration recense les éléments de qualité attendus des formations. Certaines formations du champ intègrent des enseignements sur la question de la qualité. Mais il n'est pas mentionné de dispositif au niveau du champ permettant son pilotage opérationnel, ni de moyens administratifs et techniques propres.

Le dossier pointe avec une certaine pertinence les forces et les faiblesses du champ en matière d'attractivité et de réussite. Parmi les points forts sont cités l'environnement socio-économique local, la professionnalisation de l'offre, l'implication des équipes pédagogiques, notamment des responsables de formation, et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. Les faiblesses évoquées tiennent aux difficultés à apprécier l'influence des expérimentations pédagogiques sur les résultats obtenus en licence, d'une part, et à une place insuffisante du numérique dans les formations, d'autre part.

Quelques points de fragilité peuvent être ajoutés, tels que l'absence de volonté affichée de développer l'alternance et l'articulation licence/master rendue délicate par la nécessité de promouvoir des masters spécialisés tout en assurant aux étudiants de licence une formation suffisamment généraliste leur permettant de poursuivre leur formation dans tout master de leur choix.

Le champ *Droit, politique et sociétés* participe de l'attractivité internationale de l'UHA qui compte 20 % d'étudiants étrangers. La mobilité sortante, assez faible lors du précédent contrat, fait l'objet d'une ambition soutenue par le dossier, notamment via le programme Erasmus+ et NOVATRIS (centre de compétences transfrontalières de l'UHA situé sur le Campus Fonderie). La promotion des séjours d'études à l'étranger auprès des responsables de formation intègre la politique soutenue par la nouvelle offre. Le maintien de dispositifs antérieurs favorisant la mobilité internationale des étudiants de l'UHA est mis en avant (cours de langue, cours dispensés en langue étrangère, CLES 2, TOEIC).

Par ailleurs, le champ se prête particulièrement à l'alternance. On regrettera que le dossier ne porte pas la même ambition sur ce point qu'en matière internationale, alors même qu'il s'agit d'une recommandation faite par le Hcéres dans le rapport bilan de la précédente offre.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Administration économique et sociale	L	Université de Haute-Alsace	
Droit	L	Université de Haute-Alsace	
Histoire	L	Université de Haute-Alsace	
Science politique	L	Université de Haute-Alsace	Création
Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle	LP	Université de Haute-Alsace	
Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier	LP	Université de Haute-Alsace	
Droit	M	Université de Haute-Alsace	
Economie sociale et solidaire	M	Université de Haute-Alsace	
Histoire, civilisations et patrimoine	M	Université de Haute-Alsace	
Information - Communication	M	Université de Haute-Alsace Université de Strasbourg	
Innovation - Entreprise - Société	M	Université de Haute-Alsace	

Observations de l'établissement

Cabinet de la Présidence

Référence :
CGZ/SR/2017/N°182/PRES

Affaire suivie par :
Secrétariat de la Présidence

Téléphone : 03 89 33 66 89

Télécopie : 03 89 33 63 19

Mél : presidence@uha.fr

2 rue des Frères Lumière
68093 MULHOUSE CEDEX

<http://www.uha.fr>

HCERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB

Directeur

Département d'évaluation des formations

Mulhouse, le 04 décembre 2017

Monsieur le Directeur,

L'Université de Haute-Alsace remercie le HCERES et les experts du comité pour l'évaluation du Champ de Formation *Droit, politique et sociétés* pour le contrat 2018-2022. Son rapport reconnaît le travail effectué pour une meilleure lisibilité de l'offre de formation, et pour la transformation pédagogique de l'enseignement universitaire. Notre projet ELAN (Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique), a été retenu dans le cadre du PIA Nouveaux Coursus Universitaires, et il nous permettra d'améliorer l'orientation et de renforcer encore l'accompagnement des étudiants.

Nous nous réjouissons notamment qu'ait été soulignée la cohérence du champ, pourtant disciplinairement complexe, la qualité de son environnement recherche, ainsi que sa capacité à s'inscrire favorablement dans les objectifs stratégiques de l'UHA.

A cet égard, nous pouvons rappeler que cette cohérence s'est fortement structurée autour d'un espace de travail, de vie universitaire et de pratiques largement partagé, à savoir le campus Fonderie, qui accueille la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques.

Toutefois, quelques précisions méritent d'être apportées sur le positionnement et l'inscription de certaines formations dans ce champ.



Tout d'abord, les LP *Métiers de l'immobilier* et *Conseils en assurance et services financiers* sont bien des formations à dominante juridique, qui font partie du département « Carrières juridiques » de l'IUT Colmar et qui ont donc toute leur place dans ce champ.

Par ailleurs, le fait que la L3 *Communication et multimédia* devienne un parcours de la licence *Histoire* se justifie par l'existence d'un laboratoire partagé ainsi que par l'appui à l'orientation en histoire vers les parcours *Muséologie* et *Gestion contemporaine des archives* du master *Histoire, civilisation et patrimoine*. Au demeurant, si les Sciences de l'information et de la communication sont inscrites dans ce champ *Droit, politique et sociétés* et non dans le champ *Numérique et industrie du futur*, c'est bien parce que qu'elles sont appréhendées comme des « sciences sociales de la communication » et non comme relevant de la « technique informatique », ce que nous confirme d'ailleurs l'origine des flux entrants.

S'agissant du Master *Innovation, entreprise et société*, c'est sa dominante juridique, son adossement recherche et l'origine des flux étudiants qui nous ont fait privilégier un ancrage principal dans le champ *Droit politique et société* et un ancrage secondaire dans le champ *Gestion* de l'UHA. Nous notons d'ailleurs que les experts estiment finalement que cette articulation « assoit sa cohérence ».

Enfin, de façon plus générale, nous rappellerons que le décroisement revendiqué à l'intérieur du champ s'est construit en partant de filières clairement identifiables par les étudiants, tant au niveau licence que master, en privilégiant une logique de spécialisation progressive et la mise en place de passerelles.

Ces précisions formulées, nous renouvelons nos remerciements et vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguées.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Présidente

